



Déclaration liminaire des élus de la CGT des Finances Publiques

CAPN 5 DE MUTATION Géomètres

Depuis l'élection de François HOLLANDE marquant le grand retour de la « gauche » au pouvoir, il n'est pas un jour sans que la société française, les salarié(e)s et les retraité(e)s de ce pays ne se réveillent avec une gueule de bois persistante. Après l'escroquerie « CICE » qui fait exulter de plaisir la frange la plus libérale du patronat et ses séides, la loi « El Khomri » arrive en point d'orgue pour mettre à bas les derniers remparts.

Le code du travail se trouve ainsi au cœur du débat politique et son existence clairement remise en cause. Dans le monde actuel, le rapport social (dialogue, négociation, ...) est systématiquement défavorable aux salarié-es. Les adeptes du morcellement de la négociation sociale parlent de progrès, à grand renfort de médias complaisants et/ou d'experts à vie, lorsque sont évoquées les discussions « branches par branches ».

L'ensemble du monde du travail est soumis à une attaque sans précédent !

Croire que demain, les fonctionnaires ne subiront pas un tel maelström ne paraît guère plus raisonnable. Après que le CDI sera mis en pièces, le statut de la Fonction Publique sera le prochain chantier engagé par les équarisseurs du service public.

La précarisation générale est érigée en dogme par le MEDEF et sa mise en œuvre relève des politiques serviles que le patronat sait mettre à sa botte. Il est vrai que toutes ces sempiternelles recettes ont montré leur redoutable efficacité pour l'emploi et l'économie !

Qui dit précarisation dit individualisme exacerbé !

Il faut donc attaquer tous azimuts et en particulier tout ce qui peut s'apparenter à des règles de protection des salarié(e)s.

Dans la Fonction Publique, cela se traduit par la mise en place du protocole PPCR et de la RIFSEEP pour individualiser le travail et le salaire au maximum, le but ultime étant de briser les collectifs de travail.

A la DGFIP, c'est haro sur les règles de gestion qui pourraient être un frein à la mobilité forcée.

Tout est lié et l'offensive suit un chemin soigneusement élaboré. Les agents de la DGFIP voient donc arriver et décliner le must en matière de précarisation sociale. Ils incarnent aux yeux des politiques tout ce qu'il faut anéantir : la régulation sociale, l'équité de traitement, le contrôle de l'impôt, ...

Et comme l'offensive est multiforme, les attaques ont porté en premier lieu sur l'emploi. Les géomètres continuent de payer un lourd tribut à ces politiques. **Le corps a subi 394 suppressions de postes depuis 2004** ; tout cela dans un contexte d'alourdissement des charges de travail auquel s'ajoute la déstructuration SIP-CDIF. La perte du savoir se mesure chaque jour ; cependant rien n'arrête la DG dans ses choix : il faut coûte que coûte aboutir...

S'agissant de la révision des locaux professionnels, une chose a été mise en évidence dans les départements : il a fallu repenser le rôle et l'implication des géomètres dans cette réforme. Ce sont d'ailleurs les derniers à sortir régulièrement dans les communes. Ils ont une vue, en temps réel, du tissu fiscal.

GF3A nous a cantonnés à la topographie nous écartant de fait de la révision.

Nous voici rappelés en urgence pour épauler les services sous dimensionnés. Les moyens humains et matériels dérisoires alloués à cette révision ont montré leurs limites. Et ce n'est pas fini ! Le contentieux va exploser dans les années à venir avec une réforme des locaux d'habitation qui se profile.

Montreuil, le 29/03/2016

Syndicat national

CGT Finances Publiques

• Case 450 ou 451

• 263 rue de Paris

93514 Montreuil Cedex

• www.financespubliques.cgt.fr

• Courriels : cgt@dgfip.finances.gouv.fr

• dgfip@cgt.fr

• Tél : 01.55.82.80.80

• Fax : 01.48.70.71.63

Et ce ne sont sûrement pas les maigres réponses apportées par GF3A qui suffiront à apaiser la colère des contribuables à laquelle seront confrontés tous les personnels des services d'accueil.

Le cadastre est devenu un service de renfort. La doctrine d'emploi des PTGC est d'ores et déjà à revoir. Et pourquoi pas un service annexe du PELP et du SIP tant que vous y êtes?

Les PATD n'ont plus de sens ! Quel est leur valeur aujourd'hui ? La synthèse qui doit nous être présentée relève d'un simple travail d'archive.

Et ne parlons pas du calendrier RPCU décalé sans trompette ni fanfare. Le retard initial de 3 mois ne devait être qu'une formalité à résorber. Estimée aujourd'hui à plus d'une année et demie, il sera encore facile de désigner l'IGN comme responsable de votre inconséquence voire incompétence à évaluer les charges de travail qu'implique une telle opération.

Dernière illustration : l'inscription dans la loi de finances adoptée en décembre 2015, aura confirmé le décret de 1955. Quelles procédures vont être finalement mises en œuvre ? Quid des « commissions expertes » sur les zones sensibles ? Ont-elles seulement été créées ?

Vos errements seront une fois encore supportés par les services. Comment vont-ils s'organiser alors que tous les documents sur lesquels s'appuient leur feuille de route (PATD, RPCU, révision foncière) ne sont plus du tout fiables !

Laissez-nous vous soumettre une nouvelle appellation, celle de Plan Actuel Totalement Décalé !

Pauvre bureau GF3A, Il serait grand temps de réaligner vos shakras !

Après le fiasco « CADASCAD » dont l'enterrement aura ressemblé à une longue agonie, vous affichez un optimisme entêté pour faire bonne figure !

Pourtant nous avons en son temps salué l'initiative de la RPCU, chantier d'avenir et nécessaire s'il en est, qui permettait aussi de renforcer le Cadastre à la DGFIP et au delà.

Comme dans toutes les réformes engagées à la DGFIP les concernant, les géomètres cadastrateurs sont considérés comme la variable d'ajustement devant s'adapter à toutes ces avaries.

Alors révisions, RPCU, pénurie..., la réponse réside avant tout dans des moyens humains ! Alors on parle GPEEC ?

Jamais avare de déclaration rassurante quant aux missions et au devenir du cadastre, vos actes démontrent le contraire !

Car pour le moment, on ne voit rien venir!

On ne sait rien de votre ingénieuse réflexion. Mais il est vrai que c'est un exercice que vous aimez pratiquer en solitaire... En effet, la GPEEC échappe à toute instance paritaire : ni CTR, encore moins de CTL ! Aucun moyen n'est donc donné aux OS de vous alerter, de travailler l'exercice ou de peser sur vos décisions par une expertise technique.

A nos yeux, la GPEEC reste comme une mauvaise série noire ; le criminel court toujours et reste impuni. Cette dernière n'aura décidément jamais été adaptée aux enjeux... Pour mémoire, après l'annonce tonitruante d'un big bang sans précédent pour le corps des géomètres du cadastre, le bureau F1 de l'époque s'occupait alors d'une gestion en « sur-effectif ». Un rebasage TSM permit ainsi de remettre les compteurs à zéro sans pour autant atteindre les objectifs poursuivis. Mis à la disposition des directions locales cet outil est bien vite devenu la feuille de route servant d'argument aux suppressions massives, voire une agence de placement pour mutations d'office.

Vous seriez-vous par hasard affranchi de l'analyse de la pyramide des âges du corps des géomètres ? Elle indiquait l'urgence de pallier le volume important des départs en retraite. Le pointage effectué par la CGT, il y a trois ans, se révèle exact et d'une cruelle actualité ! Pourtant vous avez persévéré, feignant d'en ignorer les conséquences, et le bilan est lourd : les structures sont affaiblies quand elles ne sont pas tout bonnement supprimées.

Trévoux, Bayeux, Lisieux, Saint-Marcellin, Vienne, Valognes, Clamecy, Domfront, Ambert, Molsheim et Saverne ont cette année été simplement rayés de la carte...

Seuls le Var et la Corse restent les bastions préservés de ces violentes attaques.

Tout cela a évidemment des conséquences sur notre mouvement ; insipide, incolore et sans saveur, celui-ci aurait pu se résumer au néant si les restructurations n'étaient pas venues gonfler opportunément les statistiques. La technique n'est pas ici remise en cause : c'est bien un problème politique qui est posé, dans sa globalité. La déclinaison de vos décisions, l'inertie administrative, les coupes budgétaires ont des conséquences très importantes pour un petit corps comme celui des géomètres. Pourtant, il ne s'agit pas à proprement parler d'une surprise. Certains de nos collègues choisissent d'activer le service actif pour leur départ, accélérant encore le mouvement ; ils sont peu nombreux nous rétorquerez-vous sans doute, mais dans un corps de 1000 agents, tout se joue à l'unité. Dans les contextes rappelés supra d'alourdissement des charges de travail, amplifiée par la pénurie de moyens, le découragement voire l'abattement sont maintenant monnaie courante.

Votre tort est de le négliger.

Autre sujet qui fâche : l'état d'urgence. Les événements récents, tragiques, nous rappellent que les géomètres sont des agents de terrain. Nous exigeons protection, bienveillance et empathie ! Si nous vous l'écrivons aussi abruptement, c'est parce que notre environnement (hiérarchique, et pléthorique) professionnel, par ignorance sans doute ou négligence peut être, a fortement tendance à se défausser de ses responsabilités. Nous renouvelons ici notre exigence d'adresser au réseau un rappel de l'obligation de protection des agents. Il est déjà honteux que nous devions vous le rappeler, mais la solitude de l'agent blessé moralement ou physiquement demeure une réalité.

Les DUERP sont inopérants à ce niveau. La DG doit impérativement trouver des solutions neuves pour protéger les agents de terrain.

Nous remercions le bureau RH2A et ses représentants pour leur disponibilité et leur accueil pendant la période de consultation.